

VOTE	
QUORUM : 300	
Nombre de délégués :	598
Votants :	54
Présents :	49
Pouvoirs :	5
Pour :	54
Abstention :	0
Contre :	0

COMITE SYNDICAL du SIED 70

des 20 et 27 mars 2024

Dates de convocation : 19 février et 21 mars 2024

DELIBERATION N° 8

OBJET : Création d'un poste de responsable du service réseaux secs relevant du grade d'Ingénieur Principal

Monsieur le Président, indique, en préambule, que le quorum n'a pas été atteint le 20 mars dernier, et que, par voie de conséquence, le Comité n'a pu valablement délibérer à cette date.

Monsieur le Président rappelle le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1 et suivants ainsi que le code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Président précise que les agents titulaires de la collectivité peuvent bénéficier d'un avancement de grade, suite à la réussite d'un concours, d'un examen ou encore par le biais de la promotion interne.

Vu le tableau actuel des effectifs ainsi que l'évolution des services et missions du Syndicat, il apparaît nécessaire de créer un emploi permanent au grade d'ingénieur principal territorial à temps complet, à hauteur de 35 heures hebdomadaires, relevant de la catégorie hiérarchique A afin d'assurer les fonctions de responsable du service réseaux secs.

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **DECIDE** la création d'un emploi permanent au grade d'ingénieur principal territorial à temps complet, à hauteur de 35 heures hebdomadaires (soit 35/35^{ème} d'un temps plein), afin d'assurer les fonctions de responsable du service réseaux secs, relevant de la catégorie hiérarchique A, étant précisé que les conditions de qualification et de régime indemnitaire sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu ;
- 2) **S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au budget ;
- 3) **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier ;
- 4) **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Pour extrait conforme
Le Président,

Jean-Marc JAVAUZ

